



COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR

JEUDI 28 NOVEMBRE 2013 à 20H

Présents :

Guy PANOUILLOT (Président OMS) ; **Robert VIEILLERIBIERE** (Vice-président OMS / Volley) ; **Rémy LOISEAU** (Secrétaire OMS / CLBA) ; **Philippe TROUVE** (Trésorier OMS / TCB) ; **Georges MARTINO** (Membre de droit OMS – Conseiller municipal / VCB) ; **Bruno SOULET** (Membre, responsable CMS / Ass. 42kms195) ; **Philippe PASQUIERS** (OMS - Responsable répartition des installations sportives) ; **Didier CIRET** (Membre de droit OMS - Maire-adjoint chargé des sports) ; **Michel BRUNET** (Hand) ; **Jean-Emmanuel FRONTERA** et **Didier PONTON** (TSB) ; **Danie BUSZ** et **Pierre SOULAS** (BSB) ; **Jean-Pierre GROLIER** et **Philippe BIDAN** (Pétanque) ; **Michèle VAUGHAN** (CARGAC) ; **Fanny DENISARD** (EFP LB) ; **Joëlle BRUNET** (Attelages Blancs) ; **Pascal VRIGNAT** (Judo) ; **Didier INGREMEAU** (CMB) ; **Sylvie SEUTIN** (Brenn'Fitness) ; **Stéphanie BACHER** (AJA) ; **Jeanne GLENISSON** (Horse ball) ; **Jean-Louis CHEZEAUX** (SALB et Plongée) ; **Ludovic LEMONNIER** (Karaté) ; **Elodie JOUANNIN** et **Robert BARTHE** (ASSG Basket) ; **Gérard AUBERT** (CSLG et ARTTJQ) ; **Bernard MOYER** (Billard) ; **Alain CHANCEL** (USB Foot et LBA) ; **Alain MICHEL** (LBA) ; **Etienne CHORLAY** (ACB) ; **Florence COMINET** (GVB) ; **Séverine BARDIN** (A.S. Collège Les Ménigouttes) ; **Alain MOULENE** (VCB VTT) ; **Fabrice PICHARD** (RCB) ; **Samuel SAUDRAIS** (CCB, CDB et Volant blancs) ; **Anne-Marie MONNEREAU** (CERB) ; **Francis TREMBLAIS** (TTBLB) ; **Jacky FAURE** (BPA et NR) ; **Claude GOUDIN** (Commissions actions spécifiques manifestations et récompenses) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative) et **Aurélien CHARRET** (Secrétaire OMS).

Excusés : M. Alain PASQUER (Conseiller général et Maire du Blanc) ; Mme Isabelle TAVENOT (TCB) représentée par Philippe TROUVE, Carole BODIN (Responsable commission aide à la formation diplômante) ; Lieutenant FRANCOIS (Officier des Sports ECASGN).

Absents : Association Equestre Le Blanc l'Epineau ; A.S. Lycée Polyvalent Pasteur ; Canoë kayak club Le Blanc ; Association Lycée Pasteur au Galop ; Moto team blancs ; Rallye team blancs ; Roller Club Blancs.

I/ Accueil des personnalités et appel des clubs

Guy PANOUILLOT remercie toutes les personnes présentes ce soir.

Un rappel est fait pour les nouveaux : il y a une pénalité de 31 euros lorsqu'un club n'est pas représenté aux comités directeurs de l'OMS. Cette pénalité est prélevée sur les subventions de fonctionnement.

Le Président de l'O.M.S. donne la parole à Robert VIEILLERIBIERE (Vice-président OMS) pour l'appel des clubs.

Lecture des excusés.

II/ Proposition de radiation de l'association laïdo Ryu Blancs

Guy PANOUILLOT propose la radiation de l'association laïdo Ryu Blancs à la prochaine assemblée générale de l'OMS.

M. LEMONNIER (Président du Karaté Jutsu Clubs Budo) informe que cette association est dissoute.



III/ Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 29 mai 2013

Contre : 0 ; Abstention : 0.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

Il a été demandé si les comptes rendus de réunions de l'OMS pouvaient être mis en ligne sur le site internet. La réponse est oui, ils le seront une fois qu'ils seront approuvés.

IV/ Commissions

a- Commission subventions de fonctionnement

Guy PANOUILLOT donne la parole à Rémy LOISEAU, responsable de cette commission.

Cela a été assez rapide, il n'y a pas eu problème particulier. Deux clubs n'ont pas pris rendez-vous donc n'auront pas de subvention.

Deux critères sont pris en compte : les licenciés (et le niveau de pratique) et les kilomètres (déplacements aux compétitions).

Quels sont les clubs qui remboursent les frais kilométriques effectués par les parents à ces derniers ? Seulement 4 ou 5 clubs le font.

Cela est difficile pour la commission de vérifier les clubs qui le font ou non.

Philippe PASQUIERS mène une étude pour voir la différence de subvention qu'il y aurait entre le calcul avec les frais kilométriques et celui où ils ne sont pas comptabilisés.

Certains clubs souhaiteraient que le calcul soit plus axé sur les enfants que sur les adultes.

Rémy LOISEAU précise que dans le calcul actuel il y a un double coefficient pour les jeunes (2 points par jeune et 1 point par adulte).

b- Commission actions spécifiques manifestations

Guy PANOUILLOT fait la lecture des différents clubs convoqués : Club des dauphins, Ecole française de parachutisme Le Blanc, Pétanque blancoise, Vélo club blancois, Le Blanc athlétisme, USB Foot, Comité Indre de natation. Un courrier a été envoyé par mail à ces différents clubs à plusieurs adresses. L'USB Foot et Le Blanc Athlétisme n'ont pas encore pris rendez-vous.

Il est rappelé que seuls les clubs ayant fait une demande d'aide supérieure ou égale à 600 euros sont convoqués par la commission.

c- Installations sportives

=> Organisation des périodes pour les scolaires : Les saisons scolaires étaient divisées en 5 périodes P, puis les périodes T se sont ajoutées et ensuite les périodes Q sont apparues.

Les périodes Q seront supprimées dès la saison prochaine. Il ne restera que les périodes T (4 périodes). La piscine sera organisée de la même manière mais en 3 périodes.

=> Code du sport : Affichage obligatoire

Guy PANOUILLOT fait la lecture d'un extrait du code du sport (document internet édité, source FNOMS, du 26/07/2013) :

« ..., l'association doit afficher de manière visible :

- Une copie des diplômes et titres de toutes les personnes encadrantes (temporaires ou non, bénévoles ou salariées) ;
- Une copie des récépissés de déclarations et/ou cartes professionnelles des éducateurs sportifs ;
- Une copie des attestations de stagiaires ;
- Une copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile ;
- Une copie des textes relatifs à l'hygiène, la sécurité et les normes techniques applicables à l'encadrement de la/des discipline(s) proposée(s) ;
- Une copie du tableau d'organisation des secours. ».



Cet affichage est à effectuer par les associations utilisatrices des installations sportives municipales qui ont des diplômés. A la piscine, cela est affiché car ce sont les maîtres nageurs qui le font. L'article complet sera transmis par mail à tous les clubs.

=> Circulaire interministérielle concernant les nouvelles réglementations des courses

Ce document a été transmis aux clubs concernés.

=> Créneaux :

Il est rappelé que les demandes de créneaux doivent se faire auprès de l'OMS. Si un créneau est demandé par deux utilisateurs, il est possible que ces derniers le partagent. Une convention de prêt de matériel peut être faite entre les deux, mais en aucun cas une convention de mise à disposition gratuite de l'installation sportive municipale par l'un des deux.

=> Feuilles d'émargement :

Dans certaines installations, des feuilles d'émargement sont placées afin que les utilisateurs s'y inscrivent. Ce n'est pas toujours le cas, donc Guy PANOUILLLOT rappelle aux clubs qu'ils doivent le faire.

Au gymnase Jean Moulin, des feuilles ont été gribouillées et déchirées. Robert BARTHE (ASSG Basket) intervient en disant que ce sont des petits qui ont fait cela. Lorsqu'il y a des matchs, les bénévoles du club présents ne peuvent pas être partout.

=> Fermeture gymnase :

Le gymnase Jean Moulin est resté ouvert à plusieurs reprises. Il faut faire attention car tous les utilisateurs de cette installation n'ont pas la même clé. L'utilisateur doit s'assurer que le côté de porte dont il a la clé est bien fermé à son départ si l'utilisateur suivant n'a pas la même clé.

S'il y a souci de fermeture, il faut impérativement contacter la Gendarmerie qui contactera Didier CIRET pour qu'il puisse venir fermer l'installation.

Toutes les installations sportives doivent être fermées.

Robert BARTHE (ASSG Basket) demande s'il est possible d'afficher au gymnase Jean Moulin les coordonnées téléphoniques des différents responsables présents le soir. Cet affichage permettra de contacter une autre personne que Didier CIRET via la Gendarmerie pour régler le problème de non fermeture de l'installation.

Un courrier sera envoyé aux clubs utilisant le gymnase Jean Moulin pour qu'ils fournissent les noms et coordonnées des personnes présentes lors de leurs créneaux.

=> Utilisateurs des piscines :

La municipalité a envoyé un courrier aux différents utilisateurs des piscines du Blanc (Club des dauphins, Club sportif et de loisirs de la Gendarmerie, Canoë kayak club Le Blanc, Base de plein air (pour leurs clubs stagiaires)) par rapport à la sécurité au bord du bassin. Elle impose un Brevet d'Etat (ou Diplôme d'Etat) ou un BNSSA pour assurer la sécurité.

=> Gymnase des Ménigouttes :

Une porte battante à l'intérieur du gymnase a été abîmée par un joueur de hand qui était en colère. Si la porte doit être changée cela sera facturé au club ou au licencié.

Actuellement, c'est en attente de savoir s'il peut y avoir réparation ou s'il faut changer la porte.

=> Alcool sur les installations sportives :

Deux associations en 2 ans ont eu ce problème. L'une a réglé le problème rigoureusement et rapidement, et l'autre a été convoquée. Pour cette dernière, il a fallu intervenir plusieurs fois.

Le président de l'association est responsable ainsi que le Maire.

Il est rappelé que si cela continue, l'OMS en accord avec la ville, fermera l'installation. Il y a eu des plaintes de certains licenciés et de parents car des bouteilles d'alcool étaient entreposées en apparence entre autre. Il ne faut pas oublier qu'il y a les scolaires qui utilisent ces installations.

Un courrier avait été envoyé à tous les clubs concernant « les bars clandestins dans les installations sportives ». Suite à cela, un club sur deux a fait le nécessaire.



Il est précisé que ce n'est pas au service des sports de ramasser les déchets, les canettes, etc... sur les terrains ni de mettre les poubelles dans les containers prévus à l'extérieur. C'est aux clubs de s'en charger. Il est souhaitable de ne pas poser les bouteilles ou canettes sur les mains courantes ou sur le sol du gymnase car il y a des traces de boissons un peu partout. Il est possible de faire un pot après un match ou une compétition dans le hall de l'installation.

Didier CIRET souligne que les frais de fonctionnement des installations sportives est en constante augmentation mais que les subventions de l'état baisse. Il demande à tous les utilisateurs de veiller à ce que toutes les portes soient fermées, que les lumières (vestiaires, piste, stade etc...) soient éteintes.

Robert BARTHE (ASSG Basket) informe que certaines douches des vestiaires du gymnase Jean moulin restent coincées. Didier CIRET répond que la municipalité et le service des sports sont au courant.

=> Infrastructures :

Lors de la dernière réunion concernant les infrastructures, l'OMS a mis en priorité la construction d'un nouveau dojo.

Une première réunion a eu lieu le mercredi 27 novembre 2013 pour définir le cahier des charges comme il y avait eu pour la halle des sports ou la réfection de la piste d'athlétisme. Les différents partenaires ont donc été conviés à cette réunion.

Ce cahier des charges permettra par la suite de faire appel à un architecte pour avoir une estimation du coût global de cette future installation.

d- Commission aide à la formation diplômante

Lors du dernier comité directeur de l'OMS, certains clubs avaient dit que des dossiers de demande d'aide seraient déposés. A ce jour, seulement 2 clubs en ont transmis : Tir sportif (2 dossiers) et USB Foot (1 dossier).

Le club des dauphins, le tennis club blancois et l'association Jeanne d'Arc devraient déposer des dossiers prochainement.

La commission se réunira en 2014 car il est trop tard pour fixer une date en décembre prochain.

Information AGEFOS :

Les clubs ayant des salariés, un conseiller se déplace au Blanc le vendredi 6 décembre à partir de 13h30 au club house du foot.

Certains clubs ont eu l'information par mail transmis par l'OMS.

Cet organisme peut aider dans le financement des formations des salariés.

V/ Minibus

Le véhicule a environ 40 000 kms (soit 20 000 kms par an). Il reste encore une année. Il va falloir à nouveau démarcher les sponsors pour l'année prochaine.

M. BIDAN demande le tarif de facturation au kilomètre par l'OMS lors de l'utilisation par une association. Il est toujours à 0,10 euros.

VI/ Remise des récompenses de l'OMS

Le courrier concernant la proposition de sportifs ou bénévoles pour la remise des récompenses de l'OMS en 2014 a été envoyé aux clubs. La date butoir est le vendredi 20 décembre prochain.

Guy PANOUILLLOT rappelle que les palmarès devront être individuels et non par compétition.

Il s'interroge sur le fait que peu de bénévoles soient proposés chaque année.

Il précise également qu'il ne faut pas proposer une personne avec seulement 2 ans de bénévolat.

Robert BARTHE intervient en disant qu'il est difficile de proposer des bénévoles ayant plus d'ancienneté puisque ça tourne régulièrement.

Chaque année le comité de l'Indre des médaillés jeunesse et sports nous demande de fournir une liste de personnes à proposer (de plus en plus de femmes, pour la parité).

Une liste est alors créée et les clubs concernés sont interrogés pour pouvoir fournir le palmarès sportif et bénévole de chaque personne.

Guy PANOUILLOT insiste que c'est à titre individuel et non collectif (un bureau de club entier par exemple) qu'il peut y avoir une récompense.

Deux contingents de médaillés ont lieu chaque année : janvier et juillet.

VII/ Centre Médico Sportif

La parole est donnée à Bruno SOULET.

Il fait la lecture d'un article de l'Express du 6 novembre 2013 transmis par Jacques FOURRE à l'OMS concernant les certificats médicaux.

Ce texte n'est pas officiel.

L'aspect purement légal est soulevé dans cet article car une personne ne remplissant pas honnêtement le questionnaire et qui lui arrive un souci, il en sera le seul responsable.

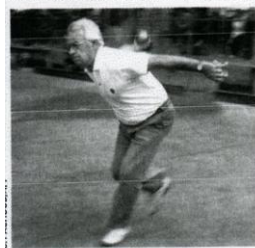
Sur le site internet egora.fr, on ne trouve pas le questionnaire en 11 points.

C'est pour vous montrer que ça évolue. Il faut s'attendre à ce que dans les prochaines années il y ait des changements dans les calendriers des ECG (Electrocardiogrammes) et également au niveau du fonctionnement du CMS.

Réaction de certains clubs : Actuellement, ce sont les Fédérations qui demandent un certificat médical de non contre indication à la pratique de la discipline pour pouvoir délivrer une licence.

Apte à jouer aux boules

On vous le réclame tous les ans, pour vous réinscrire dans votre club de tennis ou à l'amicale bouliste de votre commune. Et pourtant, le « certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive » pourrait bientôt disparaître, selon le site médical Egora.fr. L'instance de simplification administrative, créée en 2011 pour supprimer les formalités inutiles imposées



L'Express, 6 novembre 2013

aux médecins, propose en effet une autre solution : réaliser tous les trois ans un véritable examen préventif comprenant un électrocardiogramme. Dans l'intervalle, le sportif remplirait une fois par année un auto-questionnaire en 11 points, dans lequel il affirmerait sur l'honneur être en bonne santé. **E. S.**

VIII/ Emploi avenir

Guy PANOUILLOT a été invité à une réunion en sous-préfecture concernant les emplois avenir.

Il demande aux clubs présents qui ont un salarié en contrat emploi avenir ? L'USB Foot en a un. Pour le Club des dauphins, c'est en cours.

Le Président informe que l'OMS peut jouer un rôle dans les emplois avenir mais pas au niveau de l'activité sport. Il propose que l'OMS pourrait embaucher une personne et la mettre à disposition des clubs pour effectuer une partie de leur secrétariat. L'OMS se chargerait de la formation, des fiches de paye, de la refacturation aux clubs qui bénéficieraient d'une partie de cet emploi pour leur secrétariat,...

Qui semblerait intéressé ?

Samuel SAUDRAIS (Président Club des dauphins) serait intéressé mais seulement pour effectuer les fiches de paye car l'ADESLI qui s'en occupe actuellement va arrêter. Philippe TROUVE intervient et lui répond qu'il y a un autre moyen pour cela sous forme de « chèque emploi associatif ».

Les autres clubs ne donnent pas de réponse pour l'instant, ils préfèrent consulter leur bureau.

Un courrier sera préparé et envoyé aux clubs.

IX/ Site Internet

Les trois photos de la page d'accueil du site de l'OMS ont été changées il y a quelques temps : une photo des Attelages blancois, de l'association Jeanne d'Arc et du Judo club blancois.

Elles seront changées tous les 6 mois.

Des clubs ont demandé s'il était possible de mettre un peu plus d'informations sur leur page. Guy PANOUILLOT répond que cela est possible mais que les pages sont limitées en place.

S'il y a trop d'informations à mettre, les clubs sont invités à créer un blog.

X/ Le Blanc Sports



- N°25 : L'édition de ce numéro est effectuée. Un exemplaire sera mis dans votre casier courant décembre.
- N°26 : Edition spéciale manifestations 2014. La date limite pour envoyer les informations est le 10 décembre prochain.
Il y aura une parution version papier et une autre sur le site internet.

XI/ Forum des associations et Combiné sportif 2013

La parole est donnée à Robert VIEILLERIBIERE

- Forum des Associations : Samedi 7 septembre 2013
Lecture de l'article réalisé par Robert VIEILLERIBIERE.

« Le samedi 7 septembre, un nouveau « Forum des Associations » était organisé conjointement par « l'Office Municipal des Sports », le « Centre Culturel », le « Centre Social », « l'office de tourisme » et le « Relais Brenne Initiatives Jeunes ».

Il concernait de nombreuses associations blanchoises, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales, caritatives...

L'installation des stands s'est terminée vers 10h et a été suivie d'un débat ayant pour thème « La recherche de moyens financiers et la mutualisation des moyens », animé par la Fédération des Organisations Laïques » de l'Indre.

Ce débat a permis de confronter les pratiques des associations présentes et a débouché, après un travail de groupes, à une mise en commun et à des informations données par la F.O.L..

A 13h30, le forum était ouvert au public dans et aux abords de l'aire couverte du parc des expositions.

Comme l'an passé, la gestion de la buvette était assurée par le « Comité de Défense du Centre hospitalier ».

53 associations ont participé à ce forum et ont démontré une nouvelle fois la richesse et la vitalité du tissu associatif blancois.

La présentation des stands s'est avérée de plus en plus soignée et attractive ; chaque association a pu présenter ses activités, ses objectifs, son fonctionnement et certaines d'entre elles ont proposé des animations aux visiteurs : le hand-ball, le tennis de table, le badminton, le tennis, le tir, l'attelage, l'athlétisme et le football.

Sur la scène de l'aire couverte, après une animation musicale par « Free'sons », de nombreuses démonstrations, aussi attractives que variées, se sont succédées tout au long de l'après-midi : judo, gymnastique sportive, karaté, salsa, fitness, qi gong et danse country.

De nombreuses associations ont profité de cette journée pour prendre les inscriptions des futurs adhérents.

Le temps s'est montré particulièrement clément et a permis aux animations extérieures de se dérouler dans de bonnes conditions.

On a pu noter par ailleurs une bonne fréquentation du public tout au long de l'après-midi.

L'ambiance sympathique et la satisfaction générale qui semblait émaner de cette manifestation en fin de soirée plaident pour une reconduction d'un nouveau forum en septembre 2014. »

Etienne CHORLAY, Président Amis Cyclos Blanchois, intervient en disant que le forum est une très bonne chose.

Guy PANOUILLOT regrette que beaucoup d'associations ne participent pas à cette manifestation. C'est un moyen de se faire connaître.

L'organisation du prochain forum sera relancée après les élections municipales pour ceux qui voudront participer.

- Combiné sportif : Dimanche 8 septembre 2013
Lecture de l'article réalisé par Robert VIEILLERIBIERE.



« Au lendemain du « Forum des Associations », le dimanche 8 septembre, l'Office Municipal des Sports, en collaboration avec la ville du Blanc et les clubs adhérents à l'O.M.S., ont organisé leur 3^e combiné sportif. Le comité d'organisation avait mis sur pied une épreuve sportive ouverte à tous, dès lors que les concurrents et concurrentes avaient plus de 14 ans. Ce combiné se voulait avant tout accessible, convivial et placé sous le signe de la bonne humeur.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, le nombre d'équipes avait été limité à 60.

Cette 3^e édition a regroupé 56 équipes de 2 concurrents et a débuté par une épreuve de « précision » aux boules, engendrant des pénalités de 1, 2 ou 3 minutes en cas d'objectif non atteint, ce qui permettait d'effectuer un départ « échelonné » de canoë. Après une remontée de la Creuse sur environ 800 m et un retour place de la Palisse, les concurrents effectuaient un court parcours à pied et enfourchaient leur V.T.T. pour rejoindre les stands de tir où une nouvelle épreuve de « précision » avec pénalités attendait le concurrent qui n'avait pas effectué l'épreuve « boules ».

Ensuite, les concurrents repartaient en V.T.T., effectuaient leurs éventuelles pénalités dès qu'ils rejoignaient la voie verte et parcouraient une dizaine de kilomètres sur cette même voie verte pour rejoindre les bas d'Avant. De la piscine d'été, ils rejoignaient alors le Parc des Expositions en cours à pied par les bords de Creuse.

L'équipe classée première, composée de Samuel SAUDRAIS et de Dimitri FAGEON bouclait le parcours en 1h05 et, à la grande satisfaction des organisateurs, toutes les équipes engagées terminaient le combiné. Bravo à eux !

Grâce à une météo très favorable, le combiné a pu se dérouler dans de très bonnes conditions.

Le rangement des V.T.T. sur le 1^{er} parking a été un peu compliqué du fait que l'on ne pouvait pas les ranger perpendiculairement aux barrières.

A cause de l'esprit de compétition de certaines équipes, quelques consignes ont parfois eu du mal à être respectées mais globalement, les épreuves se sont déroulées dans un très bon état d'esprit et aucun accident n'est venu ternir cette sympathique manifestation.

La plupart des concurrents avait l'air satisfait de leur après-midi.

Les résultats et les photos de cette manifestation sont « consultables » sur le site de l'O.M.S. (www.sports-leblanc.fr).

Merci à la ville du Blanc pour son soutien logistique ainsi qu'aux clubs de pétanque, boules lyonnaises, tir sportif et tir à l'arc pour leur implication dans les épreuves individuelles avec pénalités, et merci aussi à tous les bénévoles « individuels » qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette manifestation.

Le comité d'organisation s'est réuni le 18 septembre pour faire le bilan de ce 3^e combiné sportif et a décidé d'organiser le 4^e combiné de l'O.M.S. et de la ville du Blanc en septembre 2015. »

Guy PANOUILLLOT tient à remercier très sincèrement le Tir Sportif Blancois, la Compagnie Le Blanc Archer, la Boule Sportive et la Pétanque Blancoise pour leur aide.

Il a été très difficile de trouver des bénévoles pour encadrer au mieux cette manifestation. Il est regrettable que certaines associations n'aient pas répondu à cette demande.

Le Président de l'OMS remercie tous ceux qui ont aidé.

XII/ Banderole OMS

Lors du dernier comité directeur de l'OMS il avait été demandé si une banderole à l'effigie de l'OMS pouvait être faite pour être mise lors des manifestations des associations. Elle a été fabriquée et réceptionnée par l'OMS.

Il n'a pas été réfléchi qu'il pouvait éventuellement être mis sur cette même banderole le nom de l'association, la manifestation et la date. Il n'y a pas assez de place.

Il est possible de faire ajouter deux morceaux amovibles à cette banderole. Les frais de flocage seraient à la charge de chaque association.

L'OMS demandera un devis.

XIII/ Questions diverses

- Mails transférés par l'OMS aux clubs

L'OMS reçoit très souvent des mails venant de la DDCSPP, de la FOL 36, du CDOS 36, de l'OTSI...



Il est précisé que tous les mails reçus ne sont pas envoyés aux clubs.

- Didier CIRET prend la parole pour parler des rythmes scolaires
A la rentrée de septembre 2014, les nouveaux rythmes scolaires seront mis en place au Blanc dans les écoles publiques. La communauté de Communes Brenne Val de Creuse a en charge cette compétence et a pris un an pour réfléchir à cette nouvelle organisation.
Les maternelles et primaires auront école le mercredi matin. Cela aura une incidence sur les entraînements des clubs qui en ont le mercredi matin.
La communauté de communes pourra faire appel aux animateurs et moniteurs des clubs si elle a besoin ce qui pourra apporter une rentrée de finances aux clubs.
Il est prévu que les activités s'effectuent un jour sur deux (lundi et jeudi / mardi et vendredi) avec les écoles de ville haute et ville basse. Les jours et créneaux horaires seront définis ultérieurement.
Les cours se termineraient 2 jours par semaine vers 15h et les activités ludiques et découvertes auraient lieu de 15h à 16h15 environ. Les clubs seront sollicités prochainement. Il est précisé que les activités clubs ne seront pas mises en place dans ces créneaux.
Une question est posée concernant les créneaux sur les installations le mercredi matin : Est-ce que les écoles réserveront des créneaux le mercredi matin pour ces activités ? Non s'il y a des créneaux réservés par les écoles, ce sera pour faire du sport sur le temps scolaire comme actuellement les autres jours de la semaine.
- Question de Mme VAUGHAN, représentante du CARGAC ce soir, concernant l'accès au Centre Médico Sportif : Pourquoi le CARGAC ne peut pas en bénéficier ?
Guy PANOUILLOT lui explique à nouveau que les clubs adhérents à l'OMS ayant des subventions de fonctionnement peuvent profiter du CMS car un pourcentage des subventions est pris pour financer le CMS.
Si une personne souhaite avoir un certificat pour le tennis (TCB) et pour la marche (CARGAC), cela est possible.
Actuellement, le CMS ne bénéficie plus de la subvention CNDS donc le budget de financement est moins important.
Le Président de l'OMS demande à Mme VAUGHAN combien de licenciés a le CARGAC ? 100.
Il a été demandé, il y a plusieurs semaines, à M. BECAULT d'estimer le nombre de personnes susceptibles de venir au CMS pour effectuer une visite médicale mais cela ne nous a pas été transmis.
- Demande de M. CHORLAY, Président Amis Cyclos Blancs :
Sur le site internet de l'OMS, il n'est pas indiqué comment est constitué l'OMS ?
L'OMS est constitué d'un bureau et de membres (associations sportives). (Voir sur le site internet de l'OMS : www.sports-leblanc.fr)
- Maison des Sports : Fermeture des bureaux du lundi 23 décembre 2013 au Dimanche 5 janvier 2014 inclus.

Fin de la réunion à 22h, suivie du vin d'honneur.

Fait à Le Blanc, le 3 décembre 2013

Le Président de l'OMS,



Guy PANOUILLOT.